

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire

Tarif : 80 €

Gratuit pour les universitaires et les étudiants

NOM :

PRÉNOM :

QUALITÉ :

ADRESSE :

COURRIEL :

☐ Inscription payante (80 €)

☐ Règlement par chèque à l'ordre de l'Agence comptable de l'Université de Lorraine

☐ Règlement en espèces

☐ Règlement par virement bancaire (coordonnées bancaires transmises sur demande)

☐ Inscription gratuite sur présentation d'un justificatif (copie de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle)

Bulletin d'inscription à nous retourner à  
[ifg-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ifg-contact@univ-lorraine.fr)  
ou Institut François GénY, 13 place Carnot,  
C.O.70026, 54035 Nancy cedex



Faculté de Droit,  
Sciences économiques et Gestion  
13 place Carnot 54035 Nancy

Renseignements :  
[ifg-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ifg-contact@univ-lorraine.fr)  
ou 03.72.74.20.55

Suivez l'Institut François GénY  
<http://ifg.univ-lorraine.fr/>  
Également sur Facebook et Twitter

L'Institut François GénY vous propose

7<sup>E</sup> JOURNÉE FRANCO-BELGE DE DROIT PÉNAL

## LE FINANCEMENT DU TERRORISME

sous la direction scientifique de Delphine Brach-Thiel

Vendredi 20 avril 2018  
Amphi AR06

9h30-17h00

**09h30 Accueil des participants**

*Fabrice Gartner, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy*

*Frédéric Géa, Directeur de l'Institut François Gény (EA7301)*

**PREMIÈRE SÉANCE**

*sous la présidence de Frédéric Stasiak,  
Professeur à l'Université de Lorraine*

**09h40 Propos introductifs**

*Delphine Brach-Thiel, Maître de conférences-HDR à l'Université de Lorraine*

*Gilbert Thiel, Ancien premier juge d'instruction au TGI de Paris, affecté à la section anti-terroriste*

**10h00 Le terrorisme et son financement : une analyse de terrain**

*Raphaël Malagnini, Parquet fédéral belge, expert en financement du terrorisme*

**10h30 Pause-café**

**LE CADRE LÉGISLATIF**

*sous la présidence de Jean-François Seuvic,  
Professeur à l'Université de Lorraine*

**10h50 Le cadre législatif international et européen en matière du financement du terrorisme**

*Daniel Flore, Professeur à l'ULiège, Directeur général au SPF Justice*

**Les incriminations du financement du terrorisme en droit français**

*Julie Alix, Professeur à l'Université de Lille*

**Les incriminations du financement du terrorisme en droit belge**

*Patrick Thevissen, Assistant à l'ULiège, Avocat au Barreau d'Eupen*

**Discussion**

**12h10 Déjeuner libre**

**13h20 Keynote speech**

*Nathalie Griesbeck, Députée européen,  
Présidente de la Commission spéciale du Parlement européen pour la lutte contre le terrorisme*

**LA DÉTECTION ET LA RECHERCHE  
DU FINANCEMENT DE TERRORISME**

*sous la présidence de Bruno Py,  
Professeur à l'Université de Lorraine*

**13h50 La politique du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre.**

**Présentation de l'initiative mise en place dans les Balkans**

*Laurent Goncalves, Diplomate, coordonnateur du pôle de lutte contre la criminalité organisée en Europe du Sud-est*

**La difficulté de la lutte contre le financement du terrorisme.**

**L'exemple des armes légères et de petit calibre en provenance des Balkans utilisées dans les attentats commis en France entre 2014 et 2017**

*Philippe Félix-Uncanin, Commissaire de police, doctorant à l'Université de Lorraine*

**Le financement du terrorisme et les crypto-monnaies : quels enjeux ?**

*Vanessa Franssen, Chargée de cours à l'ULiège, Chercheuse affiliée à la KU Leuven*

**Discussion**

**15h10 Pause-café**

**MESURES PRÉVENTIVES**

*sous la présidence d'Adrien Masset,  
Professeur extraordinaire à l'Université de Liège*

**15h30 La lutte contre le financement du terrorisme par les professionnels : le cas du banquier**

*Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences-HDR à l'Université de Strasbourg*

**Le gel des avoirs**

*Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine*

**16h10 Propos conclusifs**

*Jean-Marie Brigant, Maître de conférences à Le Mans Université*